

GÎTE DU PARADOXE PERDU

RENTAL AGREEMENT

Sir, Madam,

Enclosed the Rental Agreement for a stay in our gîte situated at Cros de Georand in Ardèche.
The contract filled, dated and signed, accompanied with your payment of reservation confirming your demand. (to be send by 15 days after your request).

Mr, Mrs :

Address :

City :

Zip Code :

Country :

Mobile phone :....

Number of people : ...

Children :

Please note that the rent has to be of 2 nights

Date of arrival:

Section 1

Date of arrival:

Date of departure :

TOTAL COST OF THE STAY : euros

DEPOSIT PAID : euros (collected)

PLEDGE OF GUARANTEE OF THE MATERIAL : 300 EUROS cash (To hand to the host on arrival after the inventory and restored at the end of stay, except damages).

We remind you, for that purpose, that you have to declare to your insurance company your renting stay.

This price is all inclusive with water and electricity included. Including cleaning.
All linen is supplied and beds made ready for your arrival.

The tarif supplements are : The heating for winter (15€ the week)
Linen and bath towel location (10€/pers.)
The wash in our laundry (3€ with supplied ecological powder)
Tourist tax : 0,50€/person/day (children under 13 exempt)

Deposit of 30 % or 50% (period ?) to be paid at the signature of this contract by bank transfer (which will be communicated on request).

The balance will be to settle by cash upon your arrival with the tourist tax, and the pledge.

The present contract is established in 2 copies. One that you keep.

I undersigned, Mr, Mrs declare to accept the terms of the contract above, to have read the descriptive of the gîte and to be a holder of a third-party liability insurance covering the risk holiday resort.

Date :

Signature with written mention "read and approved" :

GENERAL CONDITIONS OF RENT

Article 1 - Le présent contrat est consenti au locataire à titre touristique et est de nature saisonnière.

Article 2 - Durée du séjour : Le locataire signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

Article 3 - Conclusion du contrat : La réservation devient effective dès lors que le locataire aura fait parvenir au propriétaire un acompte de 25 % du montant total de la location et un exemplaire du contrat signé avant la date indiquée. Un deuxième exemplaire est à conserver par le locataire.

La location conclue entre les parties au présent acte ne peut en aucun cas bénéficier à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit du propriétaire ;

Article 4 - Annulation par le locataire : Toute annulation doit être notifiée par lettre ou par mail au propriétaire.

a) Annulation avant l'arrivée dans les lieux : l'acompte reste acquis au propriétaire. Celui-ci pourra demander le solde du montant du séjour, si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée dans les lieux.

Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date prévue d'arrivée indiquée sur le contrat, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de son gîte. L'acompte reste également au propriétaire qui demandera le solde de la location.

b) Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement ou diminution de loyer.

Article 5 - Annulation par le propriétaire : Le propriétaire rembourse au locataire le double du montant de l'acompte encaissé.

Article 6 - Arrivée : Le locataire doit se présenter le jour précisé et l'heure mentionnée sur le présent contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le locataire doit prévenir le propriétaire.

Article 7 - Règlement du solde : Le solde de la location est versé à l'entrée dans les lieux.

Article 8 - Etat des lieux : Un inventaire est établi en commun et signé par le locataire et le propriétaire ou son représentant à l'arrivée et au départ du gîte. Cet inventaire constitue la seule référence en cas de litige concernant l'état des lieux.

L'état de propreté du gîte à l'arrivée du locataire devra être constaté dans l'état des lieux. Le nettoyage des locaux, sauf vaisselle est à la charge du propriétaire.

Article 9 - Dépôt de garantie ou caution : A l'arrivée du locataire, un dépôt de garantie dont le montant est de 500 euros est demandé par le propriétaire. Après l'établissement contradictoire de l'état des lieux de sortie, ce dépôt est restitué, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées.

En cas de départ anticipé (antérieur à l'heure mentionnée sur la fiche descriptive) empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du locataire, le dépôt de garantie est renvoyé par le propriétaire dans un délai n'excédant pas une semaine, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées.

Article 10 - Utilisation des lieux : Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux.

Article 11 - Capacité : Le présent contrat est établi pour une capacité maximum de 10 personnes. Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, le propriétaire peut refuser les personnes supplémentaires.

Article 12 - Animaux : Le présent contrat précise que le locataire peut séjourner en compagnie d'un chien dans la mesure où il n'occasionne aucune nuisance ou dégradation des locaux et jardins. Tenu en laisse dans les parties communes. Pas d'abolements prolongés et il ne pourra être laissé seul dans le gîte, même très peu de temps. Pour les besoins, merci de l'accompagner dans le champ au-dessus du parking (les quelques hectares devraient lui suffire). Interdit de laisser courir librement l'animal dans le champ de nos ânes. En cas de non-respect de cette clause par le locataire, le propriétaire refusera les animaux.

Article 13 - Assurances : Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à souscrire un contrat d'assurances type-villégiature pour ces différents risques.

Article 14 - Paiement des charges: En fin de séjour, le locataire doit acquitter auprès du propriétaire, les charges non incluses dans le prix.

Leur montant s'établit sur la base du calcul mentionné sur le présent contrat et dans la fiche descriptive et un justificatif est remis par le propriétaire.

Article 15 - Litiges : Toute réclamation relative à l'état des lieux et à l'état des descriptifs lors d'une location doit être remise au propriétaire dans les 48 heures à compter de l'entrée dans les lieux.

Toute autre réclamation relative à un séjour doit être adressée dans les meilleurs délais par lettre au propriétaire, qui s'efforcera de trouver un accord amiable.

Signature du Locataire :

INVENTORY OF THE GÎTE

Capacity 10 people

Coin Cuisine et placard

- 1 frigo
- 1 évier 1 bac avec égouttoir
- 1 micro-onde
- 1 plaque vitro céramique
- 1 four
- 1 lave- vaisselle
- 1 égouttoir à vaisselle métal
- 1 pelle plus balayette
- 1 range couvert
- 1 grille- pain
- 1 cafetière
- 2 planches à découper
- 1 poubelle
- 1 balai
- 1 balai serpillière et un seau
- 1 coupe bois pour clés ou autres
- 1 moulin à café décoratif
- 1 ancienne balance décorative
- 1 tête de taureau en carton décorative

Salon

- 2 canapés convertibles
- 1 fauteuil rouge sky
- 6 coussins
- 1 lampe phare métal
- 1 meuble métal Yacco
- 2 grandes tables bois dîner
- 2 bancs
- 1 table de salon bois
- 1 plaid vert
- 1 lampadaire
- 1 pouf laine
- 4 cadres papier indien
- 4 tabourets
- 5 livres
- 1 2CV métal décorative
- 1 bouddha bleu décoratif
- 1 gde boite bleu au sol
- 1 lecteur IPOD

Salles de Bain

WC (RDC)

- 1 poubelle
- 1 tapis de douche
- 1 brosse WC
- 1 étendage pliable
- 1 porte savon marbre noir
- 1 boîte céramique avec coton
- 1 miroir
- 1 cadre girafe
- 3 cactus décoratifs
- 1 étagère de bain à ventouse

Chambre (RDC)

- 1 lit pour deux personnes 160 garni d'un protège matelas et d'une housse de couette
- 2 oreillers + 2 protège oreiller
- 2 petites tablettes
- 2 lampes pince pour lecture
- 1 meuble roulette à tiroir
- 1 miroir
- 5 cintres accrochés à une chaîne

Chambre (1^{er} étage)

- 1 lit pour deux personnes 160 garni d'un protège matelas et d'une housse de couette.
- 2 oreillers + 2 protège oreiller
- 2 petites tablettes
- 2 lampes pince pour lecture
- 1 miroir
- 1 malle

Dortoir (1^{er} étage)

- Capacité 6 personnes
- 6 matelas 80
 - 6 protège matelas
 - 6 oreillers
 - 6 protège taies
 - 6 taies d'oreiller fournies
 - 6 draps housses fournies
 - 6 housses de couettes fournies
 - 6 lampes de chevet type année 60

Petit Salon (1^{er} étage)

- 1 canapé pouf orange
- 1 tapis de vache
- 1 gde boite orange au sol
- 1 coussin en paille au sol

Salles de Bain (1^{er} étage)

- 1 miroir
- 1 poubelle
- 1 serviette éponge
- 1 miroir sur pied
- 1 étagère de bain à ventouse

WC (1^{er} étage)

- 1 brosse WC
- 1 poubelle
- 1 serviette main éponge
- 1 porte savon noir
- 1 lavande décorative

Extérieur Terrasse

- 3 chaises métal orange
- 2 tables métal
- 1 barbecue
- 8 chaises marrons

DISHES/ USTENSILS AND KITCHEN SUPPLIES AND OTHER

PLEASE NOTE : All brocken equipment will be charged United price to be paid in case of damage or loss

- 12 assiettes plates (4euros)
- 12 assiettes creuses (4 euros)
- 12 assiettes à dessert (4 euros)
- 12 verres à vin (3 euros)
- 12 verres à eau (2 euros)
- 12 verres à champagne (3.50 euros)
- 10 verres à gnole (1 euro)
- 5 verres plastiques (0.50 euro)
- 1 carafe (5 euros)
- 1 théière métal émaillé (6 euros)
- 4 coquetiers et 1 salière (6euros)
- 1 petite passoire à thé (3 euros)
- 1 boule à thé (2 euros)
- 12 bols à déjeuner (5 euros)
- 12 tasses à thé et sous-tasse blanche à thé (3 euros la tasse ou sous-tasse)
- 12 petites tasses à café (3 euros)
- 2 saladiers inox taille différente (petit: 3 euros, grand : 6 euros)
- 2 casseroles faitout taille différente (avec couvercle) (grande : 36 euros, petite avec bain vapeur : 28 euros)
- 2 poêles avec couvercle (25 euros)
- 2 casseroles à queue taille différente avec couvercle (petite : 15 euros, grande : 17 euros)
- 1 couvercle anti-giclures (3 euros)
- 1 plat gratin à four (9 euros)
- 1 plat service inox (10 euros)
- 1 passoire (8 euros)
- 1 tire-bouchon décapsuleur (4 euros)
- 1 sac réfrigérant bouteille (3 euros)
- 1 ouvre boite (6 euros)
- 1 râpe à fromage (5 euros)
- 2 bacs glaçons dans haut du frigo (5 euros)
- 1 paire de ciseau (7 euros)
- 1 cuillère en bois (1 euro)
- 1 essoreuse à salade (8 euros)
- 2 boîtes de conservation (petite : 5 euros, grande : 6 euros)
- 1 passoire (6 euros)
- 1 verre doseur (5 euros)
- 12 cuillères à soupe (2 euros)
- 12 cuillères à dessert (2 euros)
- 12 fourchettes (2 euros)
- 12 couteaux type beurre (2 euros)
- 12 couteaux type viande (2 euros)
- 1 grand couteau à viande (20 euros)
- 3 petits couteaux de cuisine (2 euros)
- 1 économie (1.50 euros)
- 1 couteau à huître (5 euros)
- 1 spatule en caoutchouc (2 euros)
- 1 fouet (2euros)
- 1 cuillère et fourchette à service (2 euros)
- 2 couverts fourchette et cuillère à salade (2 euros)
- 1 couteau à pain (12 euros)
- 1 corbeille à pain (5 euros)
- 1 plateau service (18 euros)
- 1 plat à tarte silicone (7 euros)
- 1 service louche 5 pièces (3 euros)
- 2 dessous de plat (6 euros)
- 2 maniques silicone (3 euros)
- 3 essuies main (2 euros)
- 1 torchon (2 euros)
- 1 dessous de plat (5 euros)

Nous gardons sur demande à votre disposition un **appareil à raclette** et à **fondue**.

Des jeux de société (scrabble; Mister Mind; 1 jeu de 54 cartes, 1 jeu de tarot, 5 dés Yams) sont également dans le meuble métal du salon. Merci d'éviter de perdre des pièces et de ranger les jeux comme vous les avez trouvés pour les locataires suivants.